

Les séances de la Société ont lieu au siège social,
14, place Dauphine, à 4 heures précises.

Ordre du jour de la séance du 21 juin 1916.

Rapport de M. le capitaine CARON, substitut du rapporteur près le 1^{er} Conseil de guerre, sur le projet de loi relatif à la répression de l'insoumission et de la désertion en temps de guerre.

Le Secrétaire général adjoint,
G. FRÈREJOUAN DU SAINT.

VENTE DU BULLETIN

Le *Bulletin* est distribué à tous les membres titulaires et correspondants de la Société générale des Prisons, tant en France qu'à l'étranger.

Des abonnements sont accordés aux personnes qui ne font pas partie de la Société, au prix de 20 francs, pour la France et l'étranger.

La vente du *Bulletin* est autorisée en France et à l'étranger, tant pour les numéros séparés de l'année courante que pour les volumes des années écoulées.

Le prix du numéro séparé de l'année courante est fixé à 1 franc pour les membres de la Société, à 4 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie. Toutefois, il ne peut être vendu plus de vingt de ces numéros séparés.

Pour les années écoulées, les volumes de 1892 à 1896, presque épuisés (et dont plusieurs numéros nous manquent), sont vendus à un prix à arrêter avec MM. MARCHAL et GODDE, libraires de la Société, 27, place Dauphine, à Paris. Le prix des autres volumes est de 4 francs, pris séparément. La collection complète des quinze premières années avec la table des vingt années est livrée au prix de 4 francs.

Le prix de la table des vingt années, prise séparément, est de 4 francs.

EN VENTE

Les *Institutions pénitentiaires de la France en 1895*, au prix de 4 francs pour les membres de la Société et de 6 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie.

Le I^{er} Congrès national de patronage des libérés, 1893. Paris.

Le II^e Congrès national de patronage des libérés, 1894. Lyon.

Le III^e Congrès national de patronage des libérés, 1896. Bordeaux.

Le IV^e Congrès national de patronage des libérés, 1898. Lille.

Le V^e Congrès national de patronage des libérés, 1903. Marseille.

Congrès international de patronage des libérés, 1900. Paris.

Code pénal annoté, par M. le professeur E. Garçon, 1901-1911. Larose. Le premier volume et le premier fascicule du second volume, seuls parus. L'ouvrage complet, en deux volumes, 40 francs.

Cours de droit criminel et de science pénitentiaire, par M. le professeur G. Vidal. 4^e éd., 1911, 10 francs. A. Rousseau.

Pratiques des malfaiteurs (Manuel d'instruction judiciaire), par le conseiller Hanns Gross avec une préface de M. le professeur Gardeil. — 2 vol. in-8°, 1899. 16 francs, Marchal et Billard.

Traité de Science et de Législation pénitentiaires, par Paul Cuhe, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. — Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot. — 1 vol. de 510 pages : 10 francs.

La Législation pénale comparée, publiée par l'Union internationale de Droit pénal. — Premier volume : Le Droit criminel des États européens.

Chez Otto LIEBMAN, Lützowstrasse, 27, Berlin (V. *Bulletin*, 1895, p. 444).

Le deuxième volume n'a pu encore paraître qu'en allemand, faute d'un nombre suffisant de souscripteurs français.

Revue pénitentiaire et de Droit pénal

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

SOMMAIRE

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS DU 21 JUIN 1916 (p. 293) :

M. le Président. — M. Hennequin. — Rapport de M. le capitaine Caron sur la répression de l'insoumission et de la désertion en temps de guerre. — MM. le capitaine Caron, le commandant Jullien, Jacques Dumas, Garçon, le colonel Monteil, O. Bloch, le Président.

CHRONIQUE JUDICIAIRE (p. 321).

REVUE DU PATRONAGE ET DES INSTITUTIONS PRÉVENTIVES :

Comité de défense de Paris (p. 339). — Comité de défense de Marseille (p. 343). — Chronique du patronage Patronage des détenus, des libérés et des pupilles de l'administration pénitentiaire (p. 347). — Société de patronage des condamnés libérés et de l'enfance en danger moral, de Laval (p. 348). — Asile Saint-Léonard (p. 349).

QUESTIONS PÉNITENTIAIRES ET PÉNALES :

Statistique des arrestations de mineurs à Paris en 1915 (p. 351). — Le cinématographe (p. 358).

INFORMATIONS DIVERSES :

Crimes commis par les armées allemandes (p. 361). — Les crimes et délits en territoire envahi (p. 361). — Enfants maltraités ou moralement abandonnés (p. 362). — Vente et usage des stupéfiants (p. 362). — Vagabondage spécial (p. 362). — Censure des affiches (p. 362). — Vente des armes prohibées (p. 363). — L'épuration de Paris (p. 363). — Anormaux (p. 363). — Loi sur la taxation des céréales (p. 363). — Taxation des charbons (p. 364). — Déportation en Nouvelle-Calédonie (p. 365). — L'Association des gardiens de prisons (p. 365). — Les pupilles de la nation (p. 365). — Contrôle des œuvres de bienfaisance (p. 367). — Lutte contre l'alcoolisme (p. 370). — Justice militaire (p. 372). — Le travail dans les prisons et la guerre (p. 373). — Utilisation des condamnés (p. 374). — Réhabilitations (p. 374). — L'action civile devant la justice militaire en Italie (p. 375). — En Chine (p. 375). — La jeunesse criminelle en Allemagne (p. 375). — M. le procureur général Regnault (p. 376).

BIBLIOGRAPHIE ET REVUES ÉTRANGÈRES :

A. L'Allemagne impériale et le crime de droit commun (p. 377). — B. Un peu de l'âme des bandits (p. 379). — Revues étrangères : *Rivista italiana di sociologia* (p. 380). — *Sruota positiva* (p. 381). — *Giustizia penale* (p. 386). — *Rivista di discipline carcerarie* (p. 386). — *Rivista penale* (p. 387). — *Journal du Ministère de la justice* (russe) (p. 389). — *Le Messager des prisons* (p. 390).

MARCHAL ET BILLARD

MARCHAL ET GODDE, successeurs, 27, place Dauphine, à Paris.